

COMMUNE D'ARENTHON



PLAN LOCAL D'URBANISME

I. DIAGNOSTIC

1. LE TERRITOIRE COMMUNAL – DONNEES PHYSIQUES
2. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT
 3. HISTOIRE DE LA COMMUNE
 4. LE TERRITOIRE COMMUNAL
 5. LES SERVICES COLLECTIFS
6. ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE
 - 7. LE LOGEMENT**
 8. L'ECONOMIE
 9. VIE ASSOCIATIVE
10. ANALYSE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES
 11. PROJETS REPERTORIES
 12. ENJEUX

7. LE LOGEMENT

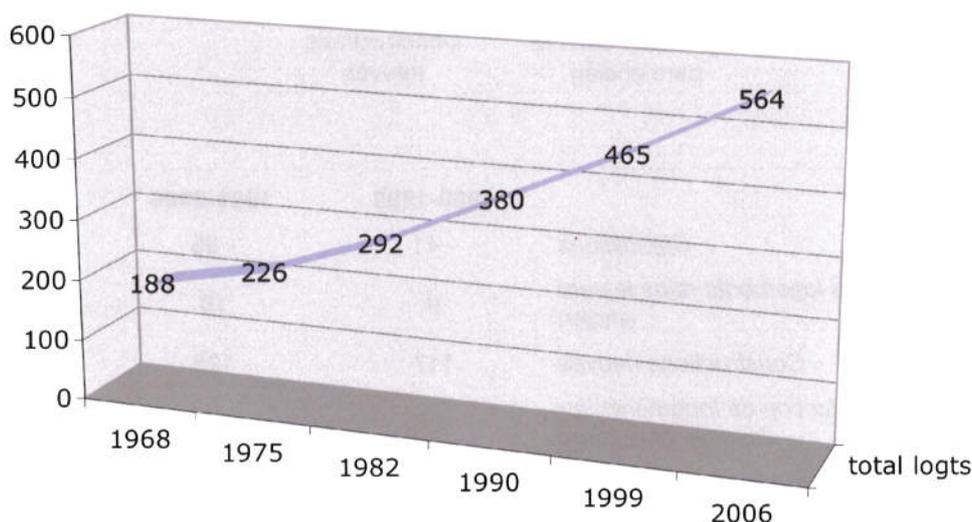
7.1 ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS

7.1.1 Rythme de construction

Nous avons pu constater que la population arenthonnaise s'est développée à un rythme soutenu mais régulier depuis 1975, grâce à un apport continu de population extérieure (voir évolution démographique).

Cet apport a été engendré par un rythme de constructions continu et également régulier.

ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS

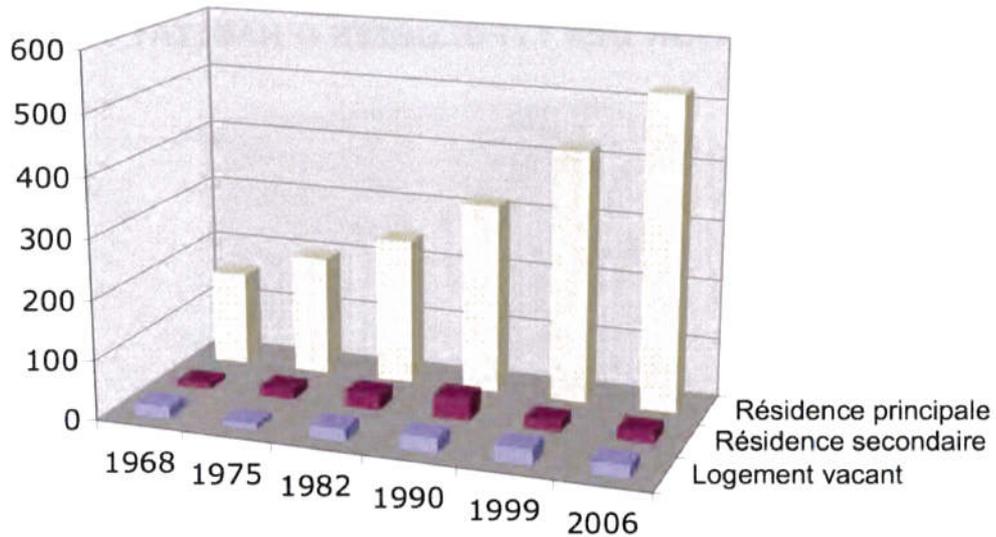


	1968	1975	1982	1990	1999	2006
■ total logts	188	226	292	380	465	564

On constate en effet que l'évolution du parc de logements s'est maintenue à un rythme élevé depuis 1968 pour passer d'un peu plus de 5 logements par an entre 1968 et 1975 à une augmentation de 14 logements par an entre 1999 et 2006 ce qui représente par période intercensitaire un rythme moyen de 20 à 30 % (30 % entre 1982 et 1990 et 21 % entre 1999 et 2006).

Il est également intéressant de voir quels types de logements se sont développés et dans quelles proportions.

EVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS



	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Logement vacant	20	9	20	24	26	20
Résidence secondaire	10	17	27	38	18	20
Résidence principale	158	200	245	318	421	524

La plus grande part des constructions a toujours été la résidence principale qui représente 93 % de la construction. Les résidences secondaires représentent 3,5 % du parc de logements.

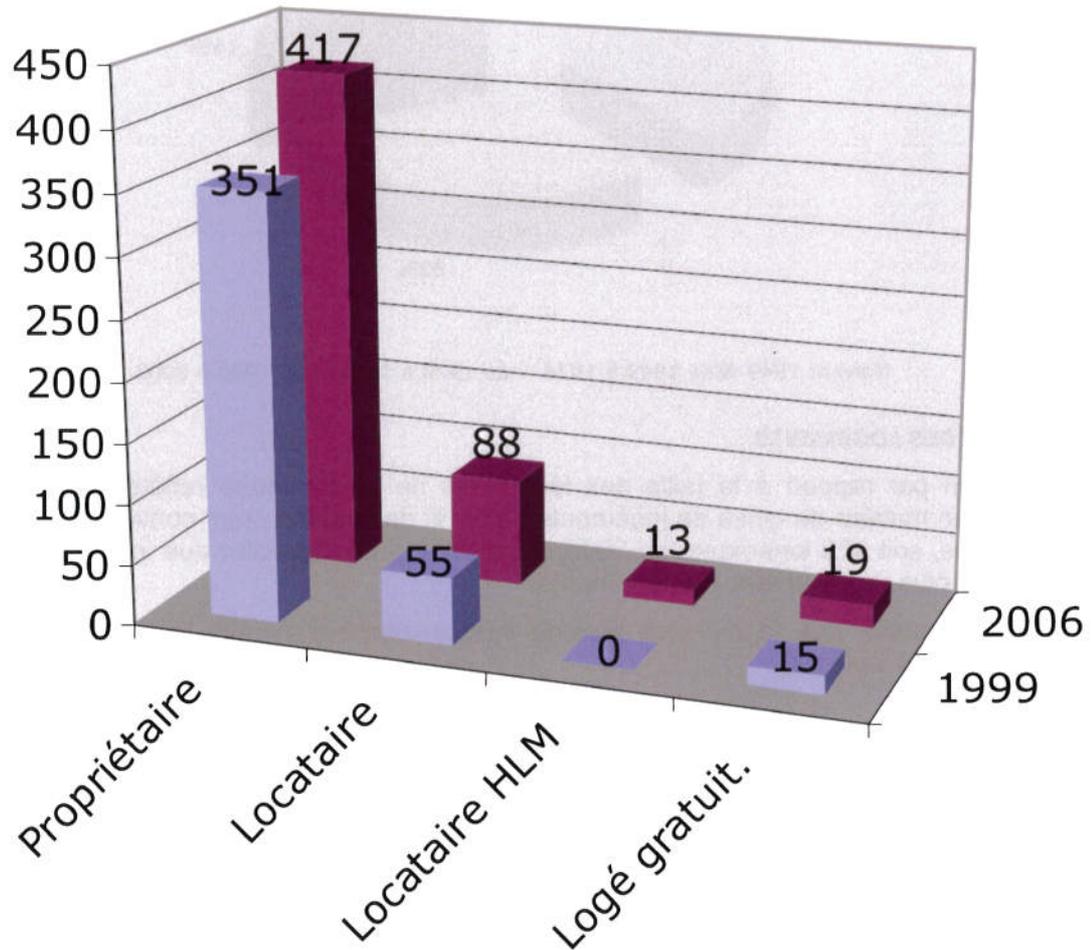
Le taux de vacances également de 3,5 % dénote d'un marché de l'immobilier très tendu. Très peu de logements restent disponibles sur le marché.

7.1.3 Évolution de la typologie du logement

On constate que le nombre de locataires est supérieur au nombre de collectifs (101 locataires pour 80 collectifs).

Il y a donc un petit marché pour la location de maisons individuelles (21 locations soit 4,3 % de ce parc).

EVOLUTION DU STATUT D'OCCUPATION



7.4 MOBILITE RESIDENTIELLE

Les faits constatés au § 4.2.1 se vérifient également ici. La population arenthonnaise reste très longtemps dans son logement.

Ce graphique ci-dessous relativise les données en les comparant à quelques communes alentour. On remarque que même par rapport aux communes voisines qui sont dans le même bassin d'emploi, et dans le même contexte immobilier, Arenthon se distingue par une mobilité encore plus faible.

Bien que ce phénomène soit significatif d'un bien-être évident à habiter la commune, il serait nécessaire à l'avenir d'introduire les moyens d'une mobilité légèrement accrue afin de réduire les impacts d'un vieillissement de la population.

MOBILITE RESIDENTIELLE

